

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

[Recyclage des coquillages](#)

Désormais, un big-bag est disponible en permanence, aux ateliers communaux situés 33 rue de l'Oiselière à Bournezeau, pour recueillir vos coquilles d'huîtres, de moules, de bigorneaux, etc... pendant les horaires d'ouverture. Attention, pas de déchets de crustacés et de citrons, rien que des coquillages !

[Seniors au Pays de Chantonay](#)

Le CIAS du Pays de Chantonay organise des activités diverses à destination des plus de 60 ans.

Retrouvez le programme complet des activités proposées de janvier à mars 2024 ainsi que la lettre d'informations de février sur le [site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay](#). Les places sont limitées.

👉 Informations et inscription par téléphone au 06.34.10.19.10 ou 02.51.94.40.23.

[Déchèteries : fermeture exceptionnelle le 31 janvier 2024](#)

Le SCOM 85 (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères) vous informe que pour des raisons de formation du personnel toutes les déchèteries du SCOM seront fermées exceptionnellement le **mercredi 31 janvier matin**.

[Famille d'accueil pour des lycéens étrangers](#)

L'association CEI (Centre Échanges Internationaux) recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

👉 Informations complémentaires : Mme FOUQUERÉ, responsable locale : au 02.99.46.10.32 ou par mail à m.fouquere@groupe-cei.fr

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Les Jardins de la lune : Assemblée Générale

L'association des jardins de la lune vous rappelle que son assemblée générale aura lieu le **samedi 3 février**, à 10h à la Maison des associations (près du stade). Par ailleurs, il reste toujours des parcelles disponibles pour le jardinage. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Mme COSTÉ, Présidente de l'association, au 06.87.80.65.19.

Vélocipèdes : permanences adhésions

L'association des vélocipèdes de Bournezeau vous rappelle les permanences pour les adhésions au club (Cyclo, VTT et VAE) organisées les :
- **samedi 10 février**, de 11h à 12h, à la maison des associations.
- **dimanche 18 février**, de 11h à 12h, au local du club (place des Papillons).
En cas d'impossibilité sur ces deux dates vous pouvez contacter Hubert GAUTRON au 06.98.62.26.52.

Amicale Laïque : dîner dansant

L'association de l'Amicale Laïque vous informe qu'elle organise son dîner dansant le **samedi 10 février** prochain, sur le thème "Soirée Fluo". Le repas sera préparé par M. RAINEREAU, Traiteur.
. Menu adulte (sur place à 19 € ou à emporter à 17 €) : Apéritif, salade de gésiers, choucroute ou Axoa de bœuf et son riz, fromage et éclair au chocolat.
. Menu enfant (sur place à 8 € ou à emporter à 7 €) : jus de pomme, hachis Parmentier, tartelette aux pommes.
Réservation possible sur [Hello Asso](https://helloasso.com), par téléphone au 06.89.69.31.18 ou par mail : amicalelaique.bournezeau@gmail.com

POUR RAPPEL

Compostage des biodéchets : permanences

La Commune a mis en place 3 composteurs aux jardins de La Lune (route de Chantonnay, à proximité de la salle du Mitan Vendéen) pour réaliser du compostage collectif. **Une permanence aura lieu tous les samedis matin de 10 h à 12 h** au parking des jardins de la Lune. Tous les habitants n'ayant pas de possibilité de faire du compostage individuel peuvent amener leurs biodéchets lors de ces permanences. Nous vous rappelons également que vous pouvez opter pour l'achat d'un composteur individuel. Le SCOM propose des composteurs en bois et plastiques, de différentes tailles, à prix réduit (40 % de réduction par rapport au prix réel).
👉 Pour plus d'informations sur l'achat d'un composteur individuel et des conseils sur le tri des déchets, vous pouvez consulter le site du SCOM [en cliquant ici](#).

Enquête familles : Ensemble, créons nos projets de demain !

La Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, en partenariat avec la CAF de la Vendée, travaille au renouvellement de son projet de territoire en direction des habitants et tout particulièrement des FAMILLES ! autour de 3 grandes thématiques :

.  LA PETITE ENFANCE
.  L'ENFANCE ET LA JEUNESSE
.  LA PARENTALITÉ

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour compléter ce questionnaire via le lien suivant : <https://forms.gle/Tesv5VmjxdKFhgNE8> 

Votre collaboration est précieuse et nourrira les réflexions et la mise en place d'actions concrètes sur le Pays de Chantonnay pour les années à venir...

Pour partager plus encore, vos avis et vos envies, participez à des ateliers conviviaux, à la date de votre choix :

*	le	jeudi	8	février	2024	à	18h30
*	le	lundi	12	février	2024	à	10h00

à la Communauté de Communes du Pays de Chantonay ou en visioconférence, le **jeudi 15 février 2024** de 20h30 à 21h30.

📧 Inscription par e-mail : helene.cantet@cc-paysdechantonay.fr ou au 02.51.94.40.23

[Déploiement de la fibre sur le Pays de Chantonay](#)

Au 8 janvier 2024, le déploiement du réseau fibre sur le territoire du Pays de Chantonay était de 92,3 % et de 87 % sur Bournezeau. Grâce à la carte interactive de [Vendée Numérique](#), vous pouvez suivre le déploiement de la fibre en temps réel avec une mise à jour quotidienne des données. Que vous soyez, un particulier ou un professionnel, le site de [Vendée numérique](#) vous apporte une information complète et pratique sur les réseaux numériques.

[Enquête statistiques INSEE "ressources et conditions de vie"](#)

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalisera une enquête de février à avril 2024, sur un échantillon de personnes sélectionnées aléatoirement sur notre territoire. Cette enquête a pour thème "ressources et conditions de vie".

Les personnes sélectionnées seront interrogées par un(e) enquêteur(trice) de l'INSEE, qui se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Les personnes seront prévenues individuellement par lettre. La participation à l'enquête est obligatoire.

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

📧 Retrouvez des informations relatives à cette enquête [en cliquant ici](#).

[Nouveau lotissement communal "Le Haut Bois"](#)

Après la réalisation du lotissement le Fief du Château, la Commune de Bournezeau vous propose un nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

🏠 15 lots sont disponibles désormais à la réservation pour une résidence principale.

📧 Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#)

Agenda



[27/01/2024](#)

[Concours de belote](#)

organisé par l'association du Palet Club Bournezeau



27/01/2024

Repas couscous

organisé par l'association UNC



03/02/2024

Assemblée générale

organisée par les Jardins de la Lune



10/02/2024

Diner dansant

organisé par l'Amicale Laïque



15/02/2024

Assemblée générale

organisée par le Club de l'amitié



16/02/2024

Concours de belote

organisé par l'association du Club de l'Amitié

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau
☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :
- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

💻 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!!\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.